



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 7 juillet 2022 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 30 juin 2022.

Etaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, Mme DIMPRES, Mme LOISEAU MONTFOURNY, M. PARDANAUD, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. GUIBERT.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. GIRAULT, M. DAPOIGNY, M. DEDIANNE Mickaël, et M. SANDRAS avaient donné respectivement procuration à Mme CIUDAD-KADI, M. BOURDOUNE, M. DEDIANNE Alain et M. GUIBERT.

Etaient excusés : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. BOICHE.

Secrétaire de séance : M. Alain DEDIANNE

N° 2022-092 : BAIGNADE DE LA TAMBOURINETTE – ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT :

Afin d'optimiser la demande de subvention DSIL auprès de l'Etat, il convient de préciser le plan de financement de l'opération.

DEPENSES HT		RECETTES	
Profil de baignade	29 000,00	Etat	60% 36 412,85
Aménagements	23 000,00	Autofinancement	40% 24 275,23
Equipements	3 688,08		
Equipements complémentaires	5 000,00		
TOTAL HT	60 688,08	TOTAL	60 688,08

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ACCEPTE le plan de financement actualisé proposé pour la baignade de la Tambourinette,

Suivent les signatures.